



Demande de Licence Bar en zone Nord Année 2019

(1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2019)

DEMANDE A RETOURNER AU CDPMEM du FINISTERE
avant le **31 JANVIER 2019**
à l'adresse suivante : **22 avenue du Rouillen 29500 ERGUE-
GABERIC**

Accompagnée du règlement de la cotisation financière de 100€

Armement (les champs obligatoires sont indiqués par *)

Nom-Prénom / Société*			
Adresse postale complète*			
N° Redevable CPO*	<i>(format xxAxxxx ou SPRxxxx)</i>		
Adresse Email		Téléphone	

Navire exploité (les champs obligatoires sont indiqués par *)

Nom du navire*		Puissance motrice*	<i>kW</i>
Immatriculation*		Longueur (hors tout)*	<i>m</i>

Adhérent d'une OP* : Oui / Non ; Si oui, nom de l'OP : _____

METIERS DE L'HAMEÇON (demande par rapport au régime Bar Nord Hameçon 2018)

- Renouvellement** : à l'identique (si remotorisation : hausse ou baisse de la puissance motrice)
ou avec changement de navire : Nom du navire remplacé : _____
- Poursuite de réservation**
- Changement d'armateur** : Nom-Prénom de l'ancien armateur : _____
- Autres demandes** : le demandeur est titulaire de la licence Bar Hameçon 2017-2018 : OUI / NON ;

METIERS DU FILET FIXE (demande par rapport au régime Bar Nord Filet 2018)

- Renouvellement** : à l'identique (si remotorisation : hausse ou baisse de la puissance motrice)
ou avec changement de navire : Nom du navire remplacé : _____
- Poursuite de réservation**
- Changement d'armateur** : Nom-Prénom de l'ancien armateur : _____
- Autres demandes** : le demandeur est titulaire de la licence Bar Filet 2017-2018 : OUI / NON

Fait à _____, le _____

<i>Signature du demandeur*</i>	<i>Visa et cachet du CRPMEM*</i>
--------------------------------	----------------------------------

Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

Art. L.912-1 et s. du Code rural et de la pêche maritime • SIRET : 775 691 736 008 44 • Code NAF : 9412 Z
134, Avenue de Malakoff - 75116 Paris • Tel. : + 33(0)1 72 71 18 00 • Mél : cnpmem@comite-peches.fr

MENTION SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies par ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le CNPMEM en vue de l'attribution des licences Bar Nord 2019, pour le suivi de la pêche du bar en zone Nord à des fins statistiques et la réalisation des opérations de contrôle de celle-ci, en application des articles L912-1 et suivants et R912-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et des délibérations du CNPMEM n°B90/2018 et B91/2018 relatives aux régimes d'exercice de la pêche du bar en zone Nord en 2019 au filet et à l'hameçon, respectivement.

Pour la réalisation de la finalité précitée, les données sont partagées entre le CRPME de rattachement et le CNPMEM. Elles sont susceptibles d'être transférées à des tiers, notamment les administrations légalement habilitées (DPMA, DIRM(s), services en charge du contrôle des pêches, etc.) Une extraction partielle de ses données peut être transmise aux comités des pêches, aux organisations de producteurs et aux administrations centrales et locales. Le partage de ces données et leur communication sont indispensables pour mener à bien la finalité précitée. Ces données sont conservées pendant dix années.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez accéder à vos données ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données hormis dans les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le CNPMEM.

Toute réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.